

ASSISTANCE 24/24 : 0690931771 -0690002741 20h00 -06h00 *Une journée de location équivaut à 24H . Le délai de grâce est de 2h , au delà une journée supplémentaire est due . Le contrat de location engage sur une durée définie avec le client . En cas de sinistre la caution sert à couvrir les frais de réparations . Les frais d'immobilisation sont de 20e HT / Jour . *Le forfait nettoyage est à partir de 40 euros (nettoyage simple) le montant maximum est de 150 euros en fonction du niveau de salissure (taches sièges , sable en abondance , poils animaux , odeurs de cigarette ..) * Les dommages peuvent dépasser la franchise du véhicule loué dans certains cas (conducteur non mentionné au contrat , conduite en état d'ivresse ou suite à une consommation de stupéfiants , montant des réparations supérieur à la caution si sinistre responsable..)

Seuls les conducteurs inscrits sur le contrat de location peuvent conduire le véhicule . Si un conducteur non mentionné au contrat conduit celui-ci , toutes garanties et assurances sont exclues . Sont exclues de la garantie zéro franchise , les pneumatiques , le haut de caisse , le bas de caisse et perte de clefs . En cas de crevaison en cours de location , les réparations sont à la charge du client . Le client est responsable des amendes , violations du code de la route et de leurs conséquences éventuelles . Le client reconnaît avoir reçu une copie des documents du véhicule. En cas de perte ou de détérioration de la clé , la mise à disposition du double sera facturée 100 euros en sus des frais de commande de la nouvelle clé. Le client est responsable de tous les accessoires mis à disposition dans le véhicule et en prend la responsabilité en cas de pièces manquantes au retour du véhicule . *En cas d'annulation de location de véhicule plus de 30 jours avant le départ de celui-ci aucun frais n'est retenue. Dans le cas où le client annule moins de 10 jours avant le départ, des frais d'annulation d'un montant de 30 euros sont retenus. Le locataire s'engage à remettre le véhicule dans le même état de propreté donnée et au même niveau de carburant. Frais de ravitaillement de 5^e si manquant.

Toutes détérioration à l'intérieur du véhicule sera facturée. *Les dépannage et frais de rapatriement sont à la charge du client quand sa responsabilité est engagée. Les dommages réalisés en dehors des voies carrossables et bris de glace restent pleinement à la charge du client. Les dommages bris de glace sont accompagnés d'une franchise de 200e . Aucun véhicule n'est livré sans dépôt de garantie. Le paiement de la location est effectué dans son intégralité avant la récupération du véhicule. Pas de remboursement en cas de retour anticipée du véhicule, un avoir est proposé au client . Le client certifie avoir pris connaissance des conditions de locations et accepte les termes et conditions